Préparer la rentrée 2021,

Adapter le programme de terminale de spécialité des Sciences de la vie et de la Terre

Suite à la diffusion des sujets de SVT 2021, et aux nombreuses sollicitations des collègues, l'APBG souhaite entamer des discussions sur l'adéquation entre le contenu du programme de spécialité de SVT et les exigences de l'épreuve écrite qui s'y rapporte. Il faut tirer avantage de cette année blanche pour mettre en place des ajustements aux programmes et permettre de concilier au mieux les exigences de notre discipline, le temps nécessaire imparti pour la bonne assimilation des méthodes et des connaissances tout cela pour garantir la meilleure préparation possible des élèves à leur réussite dans l'enseignement supérieur. Il est possible d'agir pour la rentrée 2021 !

Résultats de l'enquête initiée le 6 mars 2021

Sur les 1614 collègues enseignant en terminale qui ont répondu ce qui ressort nettement est :

- un allègement du programme de terminale, équivalent à 4 semaines, pour préparer les élèves au mieux à une épreuve de spécialité prévue en mars ;
- des documents d'accompagnement des programmes plus précis (c'est impératif pour 48% des collègues, souhaitable pour 40%) ;
- un décalage des épreuves écrites en Juin pour un même contenu exigible qu'actuellement (à 54%).

Dans la lecture des commentaires, outre la grande inquiétude des enseignants sur le stress des élèves, sur leurs capacités à affronter un programme aussi important pour les épreuves en mars. Il ressort nettement la forte demande des collègues que l'épreuve soit la seule, nationale pour garantir l'équité pour tous dans les conditions d'obtention du baccalauréat. Sur ce dernier point, les sujets publiés révèlent une forte disparité et une difficulté hétérogène entre des différents exercices proposés.

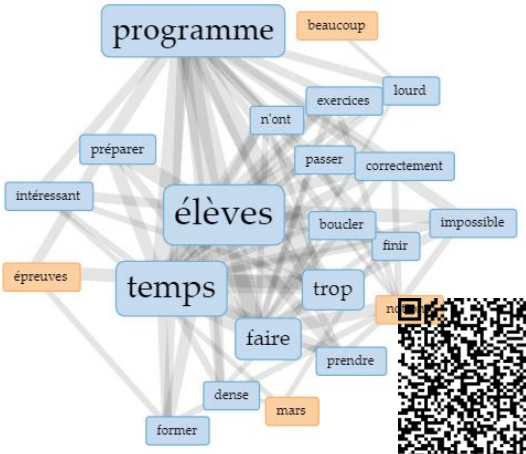

Voici le nuage dynamique de l'occurrence des mots issus des 600 commentaires laissés par les collègues.

Pour accéder aux résultats complets de l'enquête :
https://lft85.maps.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/81743ce20019465c92a4480cdb461a33

Nos propositions

1. A court terme, ce qu'il est possible de faire d'ici la rentrée, c'est modifier le **BO spécial du 13 février 2020** en réduisant encore la part des thèmes ou parties du programme exigibles pour l'écrit de Mars. En effet, les recommandations faites par l'Inspection générale de SVT ayant abouti à ce BO ont été publiées tout en ne sachant pas encore les dates précises des épreuves d'EDS. A l'époque, la DEGSCO parlait d'avril. Donc Il est donc tout à fait logique voire normal de réduire le contenu des thématiques ou leur nombre, d'un équivalent de 4 semaines, si l'écrit est maintenu à Mars. De plus, cet aménagement n'entraînerait pas de modifications du texte du programme qui induisent toujours du temps de travail en amont par le Conseil Supérieur des Programmes.

Nous proposons d'ajouter aux parties ne pouvant faire l'objet d'une évaluation lors des épreuves de Mars les thèmes suivants :

Dans la thématique la Terre, la vie et l'organisation du vivant :

- **la partie « L'inéluctable évolution des génomes au sein des populations »**

Dans la thématique Enjeux planétaires contemporains :

- **la partie « Les climats de la Terre : comprendre le passé pour agir aujourd'hui et demain »**

En effet, ces deux parties s'inscrivent dans la continuité du programme de l'enseignement scientifique du tronc commun de terminale. Aussi, le fait de les traiter en fin d'année n'aurait que plus de sens car ils pourraient s'appuyer pleinement sur des notions abordées dans le tronc commun ; ainsi la spécificité de la spécialité SVT où une analyse plus poussée est indiquée semblerait être tout à fait adéquate. De plus, ces thématiques pourraient servir de base à la préparation de questions pour le Grand Oral.

2. A moyen terme, il nous semble nécessaire de faire un ajustement des programmes en tant que tel. Cela n'est pas incompatible avec notre première proposition mais est plutôt complémentaire. Nous avions déjà formulé des propositions auprès du CSP en juin 2020. Aussi, nous souhaitons que l'APBG soit consultée dans le cadre de l'évaluation des programmes dont le travail devrait débuter à la rentrée 2021.